

Reportage

Vesancy, un village d'irréductibles Gaulois

Grand Genève
Chaque mercredi, retrouvez notre page spéciale sur les enjeux de la région franco-valdo-genevoise

La commune du Pays de Gex a été contrainte d'intégrer la communauté de communes et le Grand Genève

Marie Prieur

Nous sommes en 2012 après J-C; toute la France voisine appartient au Grand Genève. Toute? Non! Car un village peuplé d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours! Le village en question n'est autre que Vesancy. Jusqu'au 1er janvier 2013, la commune sise dans le Pays de Gex, près de Divonne ne faisait partie ni de la communauté de communes (CCPG), ni, du coup, du projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Une autonomie revendiquée et assumée qui a pris fin en début d'année. Mais, dans le bourg de 557 âmes, aux maisons cossues et au charme indéniable, les esprits rebelles sont encore légion. «On nous appelle les irréductibles Gaulois du Pays de Gex», confirme Béatrice, une mère de famille, croisée à la sortie de l'école.

«Plus maître chez soi»

Parmi les Astérix et Obélix: la famille Ducret. «On avait aucun intérêt à intégrer la communauté de communes. On n'est plus maître chez soi!» signale Isabelle Ducret. Et de noter que la bataille ne date pas d'hier: «Le Club de loisir et d'amitié de Vesancy avait même organisé une soirée Gaulois.»

Au sein de son bureau, sis dans une tour du château seigneurial, Martial Santina, alias «Abraracourcix», le chef du village, annonce la couleur: «On a été phagocyté! On n'a pas eu notre mot à dire. Les habitants, dont bon nombre sont binationaux, ne voulaient pas qu'on intègre la communauté de communes.»

Si Vesancy s'est toujours battu avec véhémence, c'est que le village est autonome pour l'assainissement et l'approvisionnement en eau. Tel est le nerf de la guerre. En effet, Vesancy ne manque pas de cette denrée rare et convoitée dans le Pays de Gex. «La commune a toujours été en avance dans ce do-



En haut, Martial Santina, maire, dévoile le puits artésien. En bas, à gauche, le directeur de l'école, David Grandclément, croisé devant le château du XIIIe, qui abrite une des classes. En bas, à droite, Gwenaëlle et Béatrice, avec leurs enfants: «Le seul avantage est l'accès aux crèches du Pays de Gex.» LUCIEN FORTUNATI



En chiffres

- 557 habitants. «Plus de 600 si on ajoute les faux résidents secondaires», indique le maire.
- Une vingtaine de nationalités.
- 57 frontaliers œuvrant à Genève.
- Compensation financière genevoise: 103 000 euros.
- Création de la communauté de communes (CCPG) en 1996.
- Vesancy intègre la CCPG le 1er janvier 2013.

maine, commente le directeur de l'école, David Grandclément. La Municipalité gère l'eau en assurant un développement mesuré. Alors que les autres font venir de l'eau du Léman!»

Les sources, contrairement à celle de Pré-Bataillard qui alimente le reste du secteur, sont généreuses sur les 11 hectares que compte la commune. Résultat, les Vesanciens payaient le mètre cube 1,50 euro alors que la CCPG le facture 3,45 euros. En intégrant la CCPG, Vesancy va voir ses tarifs grimper: «On va payer plus cher pour boire la même eau», résume amère Isabelle Ducret.

Qui plus est, de nouvelles ressources viennent nourrir la bisbille. Il y a cinq ans, en pratiquant un forage dans les hauteurs du village, une source artésienne a été mise à jour, à 34 mètres seulement de la surface. «Rien qu'avec cette pompe, on pourrait alimenter le double de la population», précise le maire. Mais voilà, malgré des centaines d'analyses, il attend toujours l'autorisation d'exploiter la dite source. Or, curieuse coïnci-

dence, le dossier est visiblement en passe de se débloquer, «et ce au moment de notre entrée dans la communauté de communes», précise, goguenard, l'élu.

Accès aux crèches

En résumé et comme le souligne Annie, qui a toujours vécu à Vesancy, l'entrée dans la communauté de communes suscite la méfiance et l'inquiétude: «On se sent le Petit Poucet dans cette affaire. On n'a pas réussi à nous convaincre des avantages. On a peu à gagner et beaucoup à perdre.»

Parmi les gains, le directeur de l'école relève la gratuité du forfait de ski à la Vattay. «Le point positif, c'est l'accès aux crèches du Pays de Gex», argue à son tour Béatrice, qui avait tenté d'obtenir en vain une place pour ses aînés, Kamille et Oscar. Un faible avantage selon le maire: «Les crèches sont pleines. De plus, il y a des nounous à Vesancy, ça allait très bien comme ça.» Il faudra donc bien plus que le titre «Bienvenue à Vesancy» du magazine intercommunal de décembre pour convaincre les Gaulois.

Une prévoyance en euros ou en francs?

L'invité

Pierre Zumwald
Directeur général des Rentes Genevoises



Lorsqu'on habite en France et que l'on travaille en Suisse se pose le choix de la monnaie pour sa prévoyance individuelle. Faut-il souscrire un contrat en francs suisses ou un contrat en euros?

La possibilité existe pour tout frontalier qui travaille en Suisse et qui désire conclure un contrat de 3e pilier de choisir la monnaie de son contrat. Il payera ses primes et touchera ses rentes soit en euros soit en francs suisses.

Le choix n'est pas facile puisqu'il implique obligatoirement un risque de change soit durant la période de financement, soit durant la période de rentes.

Pour illustrer ce dilemme, nous avons simulé le financement d'un contrat de rentes viagères sans restitution sur une période de dix ans du 1er mai 2003 au 30 avril 2013 pour un homme de 65 ans, à raison de 1000 francs par mois.

Dans les deux cas, il aura versé au total 120 000 francs. Dans le contrat en francs suisses, il recevra à l'échéance une rente

viagère mensuelle garantie de 617 francs jusqu'à son décès, mais à changer chaque mois, au cours du jour (il toucherait aujourd'hui 504 euros).

Avec le contrat en euros, nous avons converti le financement chaque année en euros, au cours du moment (entre 1,201 et 1,6324). A l'échéance il recevra une rente viagère mensuelle garantie de 460 euros jusqu'à son décès.

«Il est plus sûr de fixer le montant des rentes dans sa monnaie de consommation»

Il serait imprudent toutefois de conclure que le contrat en francs est plus avantageux. Il suffit en effet que le cours passe en dessus de 1.34 pour que les choses s'inversent. S'agissant de prévoyance, donc de planification, il est généralement plus sûr de fixer le montant des rentes dans sa monnaie de consommation, donc dans notre exemple en euros.

La rente sera ainsi garantie quels que soient les cours de change futurs. Cependant, chaque situation doit être analysée individuellement.

L'écoquartier de Viry ne séduit pas les Genevois

Une coopérative genevoise propose dix logements en France voisine. La moitié est encore libre

Dans trois mois, les dix appartements de la Coopérative de l'habitat associatif (CODHA), au sein de l'écoquartier de Viry, seront prêts. Mais pour l'heure, seule la moitié des logements ont été attri-



Eric Rossiaud
Président de la CODHA

bués. Pourtant, 900 personnes sont toujours sur liste d'attente. Explications du président de la coopérative genevoise, Eric Rossiaud.

Les Genevois craignent-ils de s'installer à Viry?

La CODHA construit également à Genève. Nos coopérateurs sont

donc davantage intéressés par les logements sur le canton. Je pense que la distance joue également un rôle. Les transports publics ne sont pas encore très développés dans la région.

Et les Français?

Le concept de la location durable n'est pas encore entré dans les mœurs françaises.

Que comptez-vous faire pour attirer de futurs locataires?

Viry est loin du centre de Genève mais proche de la zone industrielle de Plan-les-Ouates ou de la Praille. On aimerait toucher les travailleurs de ces zones.

Avez-vous d'autres projets en France voisine?

Nous attendons de voir comment le projet de Viry se développe. Nous sommes en discussion avec un groupe d'habitants de Ferney intéressé par le concept de la coopérative. **Céline Garcin**

Thonon



Ça y est, c'est l'été... Enfin presqu'. En tout cas, à Thonon, la plage municipale est officiellement ouverte depuis le 20 avril. De 9 h à 19 h, jusqu'au 16 juin. Puis, de 9 h à 20 h du 17 juin au 25 août. Elle comprend trois piscines, dont un bassin olympique, chauffées à 28 degrés. L'entrée adulte est à 4 euros. Et à 3 euros pour les 5 à 15 ans. **M.P.**

Nyon

65

Le nombre de places en moins pour le personnel de l'hôpital de Nyon. Dès le 1er juin en effet, les places de parc des collaborateurs domiciliés dans un rayon de moins de 10 km (contre 1,5 km aujourd'hui) seront supprimées. La mesure touche des habitants de plus de trente communes du district, ainsi que de Céligny et de Divonne. Ces derniers se plaignent de l'allongement du temps de trajet en transports en commun. **M-L. Collardi**

Il a dit

«Nous avons une communauté de destin. Chercher des boucs émissaires ne résoudra pas nos difficultés économiques»



Christian Dupessey
Maire d'Annemasse, qui défend Michel Charrat face au MCG

Conseil du Léman 20 filières d'excellence ont été recensées

La Commission économie et tourisme du Conseil du Léman s'est réunie le 3 mai. L'Union lémanique des chambres de commerce a détaillé la version finale de son étude sur les filières d'excellence du bassin lémanique. Parmi elles: les banques, l'horlogerie et le sport. Des réflexions sont en cours pour encourager les échanges entre les acteurs des filières. Pour rappel, près de 120 000 francs suisses ont été attribués pour les projets de cette commission en 2013. **C.G.**

Saute-frontières

Deux Fêtes des mères

La Fête des mères, c'est le 12 mai en Suisse, le 26 en France. Ici, la date correspond au deuxième dimanche de mai. Même chose aux Etats-Unis, aux Bahamas et en Italie. En France, c'est le dernier dimanche de mai que l'on célèbre les mamans. Quelle que soit la date, toutes les mères du monde se sont vu offrir un collier de pâtes et sa boîte de camembert pour ranger le précieux bijou. A quand une fête des enfants, comme l'appellait de ses vœux Pierre Desproges, histoire de leur confectionner un Schtroumpf en mie de pain? **M.P.**

